

L'enfant dans les politiques et les actions de développement

Charles-Édouard de Suremain & Doris Bonnet (coordinateurs)

Ce numéro spécial se donne pour objectif d'interroger la *construction de l'enfant en tant que sujet-objet spécifique des politiques et des actions de développement* à partir de recherches et de terrains conduits dans les pays du Sud. Il vise à retracer les systèmes de représentations, les discours et les pratiques de projets de développement qui impliquent des enfants dans des contextes sociaux, culturels ou démographiques diversifiés. À l'heure où nombre de projets de développement mobilisent la notion d'enfant – et, par extension, celle d'enfance – il semble crucial d'engager cette réflexion pour questionner ces interventions.

Un premier questionnement concerne la *multiplicité des figures d'enfants créées par les politiques et actions de développement* en particulier depuis ces deux dernières décennies. On pense évidemment à l'enfant affecté par le Sida, à l'enfant malnutri, à l'enfant travailleur, à l'enfant victime de maltraitance, à l'enfant orphelin... mais aussi à l'enfant soldat ou encore à l'enfant sorcier, et même à « l'enfant vulnérable » des organismes internationaux. Que partagent ces différentes figures d'enfants et qu'est-ce qui les sépare ? Au nom de quoi, et de qui, se justifie l'existence de ces figures ? Peut-on, ou doit-on, catégoriser l'enfant selon le statut qu'il assume – ou qu'on lui fait porter – au sein de sa société, ou à un moment donné pour un projet de développement donné, ou en référence aux critères d'une organisation internationale (OMS, BIT, Unicef, etc.) ? On interrogera en particulier les effets pervers de ce mouvement de catégorisation, notamment la stigmatisation des enfants concernés à l'échelle locale.

Le second questionnement tient à la *sectorialisation des projets de développement* et à l'absence de vision globale de l'enfant. La justification d'un projet de développement auprès des bailleurs de fonds implique, pour les développeurs, de « cibler » une population particulière. Tel projet, par exemple, s'intéresse à la scolarisation d'enfants réfugiés politiques ; tel autre se focalise sur la vaccination des enfants de moins de deux ans dans le quartier marginal d'une grande métropole. Mais cette situation n'aboutit-elle pas à une multiplicité de projets sans liens les uns avec les autres ? Le manque de vision globale de l'enfant en tant qu'acteur social ne conduit-il pas à minorer les effets des interventions souvent coûteuses mises en œuvre « pour son bien » ? Par ailleurs, la création des « droits de l'enfant » implique-t-elle une modification des objectifs des projets de développement, avec une injonction aux droits universels ?

Enfin, un troisième questionnement tient à la *participation des enfants aux projets de développement* – ou plutôt à leur manque de participation. S'il est difficile de travailler sur les enfants en tant qu'objet de recherche, il est peut-être encore plus difficile de travailler avec des enfants et pour les enfants en tant que sujets-acteurs sociaux. Et, force est de le constater, la plupart des projets de développement esquivent la réflexion sur la participation des enfants à leur montage et mise en œuvre. On pense notamment aux projets de réintégration sociale des enfants de la rue ou des enfants soldats. Les marges de manœuvre de l'enfant sont-elles uniquement bornées par celles qu'imposent les adultes ? Hormis peut-être les plus petits, qui ne parlent pas encore, les enfants ne sont-ils pas, d'une manière ou d'une autre, les acteurs de leur propre existence ? Les enfants ne transforment-ils pas, à leur manière, les projets dont ils sont les « bénéficiaires » ? Il s'agit de cerner les contours et les limites de la « participation »

des enfants aux projets de développement, au-delà de mots d'ordre plus ou moins idéologiques.

Discuter ces différentes questions a des conséquences méthodologiques. Travailler pour des enfants implique de savoir comment il est possible de travailler sur et avec eux. Discuter ces différentes questions a également des conséquences théoriques. Se trouvent en effet posée la question de l'enfant-acteur ainsi que les contours et les limites des notions d'agency et d'empowerment appliquées à l'enfance. Enfin, discuter ces différentes questions a des conséquences opérationnelles sur les projets de développement qui concernent l'enfant. Un projet est d'autant plus « acceptable » qu'il est compris et approprié par la population dont il est censé améliorer la vie.

L'articulation entre les résultats des projets de développement, la recherche mise en œuvre, la méthode et les concepts mobilisés doit être analysée à la lumière de cas spécifiques. C'est la raison pour laquelle les propositions de contributions, issues des différentes disciplines de sciences sociales, préciseront les caractéristiques et l'organisation de la société dans lequel s'inscrit l'enfant.

**Les intentions de contributions (titre et résumé ne dépassant pas 1000 signes)
doivent être adressées à la revue Autrepart**

le 15 septembre 2013 au plus tard

Les articles sélectionnés devront être remis le 15 novembre 2013

Les notes de lecture sur le thème du numéro

doivent être adressées à la revue Autrepart avant le 15 décembre 2013

Revue Autrepart - 19 rue Jacob - 75 006 Paris

<http://www.cairn.info/revue-autrepart.htm>

Merci d'envoyer vos messages à la revue à : autrepart@ird.fr avec copie à revue.autrepart@gmail.com